

#air

#chauffage

#échappement

#pollution

#Transport

## VOCATION NATIONALE, POUR PRÉVENIR LES ATTEINTES SANITAIRES DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR.

Structure : RESPIRE



France

Paris

Île-de-France

Respire est une association de loi 1901, à vocation nationale, qui a pour objectif de prévenir les atteintes sanitaires de la pollution atmosphérique et d'améliorer la qualité de l'air. Elle s'est spécialisée sur la compréhension des enjeux liés à la pollution de l'air en France et en Europe, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux et sanitaires. Elle s'appuie sur les données scientifiques et publiques existantes ainsi que sur les réglementations pour informer, communiquer, développer des outils techniques et construire son plaidoyer.

### Les actions

#### Écoles

Plus encore que nous-mêmes, les enfants sont vulnérables à la pollution. Leurs systèmes respiratoire et immunitaire sont immatures, ils respirent plus vite, ils sont plus petits et donc plus proches des pots d'échappement.

Accompagnée des associations partenaires de la coalition [La Rue est à nous Paris](#), Respire a ainsi contribué à faire émerger l'idée d'un dispositif urbanistique spécifique de protection des écoles (les « rues aux écoles ») pendant la campagne municipale de 2020. Une fois élue,

l'équipe municipale actuelle s'est engagée à apaiser les abords de 300 écoles parisiennes – avec une attention particulière portée aux écoles polluées – et à en piétonniser et réaménager entièrement 100 d'ici 2026.

## Sport et pollution de l'air

Respire a publié une étude accompagnée d'une carte interactive inédite pour représenter la pollution de l'air aux abords des principaux terrains de sport ouverts du Grand Paris.

Bien que l'on puisse observer une amélioration de la qualité de l'air ces 10 dernières années à Paris, la quasi totalité des terrains de sport de la métropole étudiés dépassent les seuils de recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de qualité de l'air.

## Chauffage au bois

En 2018, le chauffage au bois représentait le premier contributeur au niveau national des émissions de particules dans l'air. D'après le Ministère de la transition écologique et solidaire, la combustion du bois représente 41 % des émissions sur le territoire français de particules en suspension, contre 17 % pour le transport routier.

## Transports

Les voitures individuelles et les véhicules utilitaires légers sont responsables de 15 % des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) en Europe et constituent la plus grande source de pollution toxique par le dioxyde d'azote, ce qui réduit la durée de vie de plus de 300 000 Européens chaque année.

## Liens

<https://respire-asso.org/>